

Au sommet de l'aïkido

Le Bruxellois Pierre Chalmagne, 8^e Dan d'aïkido, a reçu le titre de Soke, c'est-à-dire celui de fondateur d'une école traditionnelle reconnue par le Japon. Une première pour un Occidental. Ce titre est le couronnement d'une vie consacrée aux arts martiaux japonais

Portrait GAËLLE DANEELS

A 75 ans, Pierre Chalmagne est un phénomène. Toujours fringant (*"Mon médecin m'a dit que je vivrais centenaire"*, se plaît-il à répéter), il continue à dispenser des cours d'aïkido au hall des sports de Ganshoren.

Après 48 ans de pratique des arts martiaux japonais, il a reçu toutes les distinctions possibles. La dernière en date, le titre honorifique de soke, est la plus prestigieuse qui soit. Elle n'est accordée qu'au fondateur d'une école traditionnelle et est héréditaire. Ce qui signifie que Pierre Chalmagne la transmettra à l'un de ses élèves. Pour l'obtenir, il a dû rédiger une thèse expliquant l'origine de son école, sa mission, ses objectifs, ses concepts philosophiques et pédagogiques.

C'est tout simplement la première fois que ce titre est attribué en dehors du Japon. Il l'a reçu en novembre à Virginia Beach, aux États-Unis, lors d'un *Butoku Sai et Gasshuku*, un stage réunissant 500 maîtres, experts et ceintures noires venant de 20 pays différents.

Rien ne prédestinait Pierre Chalmagne à une telle consécration durant sa jeunesse. Doté d'un physique pour le moins chétif (50 kg pour 1,72m), il a été régulièrement agressé durant son enfance. *"Dans un premier temps, j'ai donc commencé à pratiquer les arts martiaux pour me défendre. J'avais déjà 27 ans à l'époque. J'avais débuté par le judo, qui ne me convenait pas, car il y a trop d'oppositions. J'ai préféré l'aïkido, dans lequel on utilise l'énergie de l'autre. À partir de l'obtention de ma 2^e Dan, je me suis réellement intéressé à la philosophie des arts martiaux japonais"*, explique-t-il.

Au point qu'aujourd'hui, Pierre Chalmagne est devenu un spécialiste de la culture du pays du soleil levant. Il étudie la philosophie orientale depuis maintenant 30 ans et finalise d'ailleurs un doctorat dans cette matière !

Aujourd'hui retraité du secteur de la chimie (il a été chercheur pendant une bonne partie de sa vie), il continue à se passionner et à se perfectionner dans les arts martiaux japonais. Outre l'aïkido, il pratique aussi l'iaïdo (5^e Dan) et le jodo (4^e Dan). Et surtout, il continue à transmettre

son savoir. *"Mon but est d'aider les jeunes qui viennent pratiquer les arts martiaux dans mon dojo. L'aïkido permet de canaliser les hyperactifs et de renforcer la confiance en soi des plus timides"*, conclut Soke Pierre Chalmagne.



"L'aïkido permet de canaliser les hyperactifs et de renforcer la confiance en soi des plus timides"



Un art martial méconnu

L'aïkido est un art martial japonais relativement peu connu en Belgique, si on le compare au karaté et surtout au judo. Il faut dire qu'il est assez récent : il n'a été fondé qu'entre 1930 et 1960 par Morihei Ueshiba, un maître japonais qui a étudié de nombreux arts martiaux au cours de sa vie.

Cette discipline s'inspire des techniques guerrières ancestrales japonaises. Mais celles-ci ont été adaptées, car la particularité de l'aïkido est qu'il se veut avant tout pacifique. Son but est d'amener l'adversaire à se rendre compte de l'inutilité du combat. *"Blesser un adversaire, c'est se blesser soi-même. Contrôler une agression sans infliger de blessure, c'est l'Art de la Paix."* Voilà l'une des phrases attribuées au fondateur, qui était aussi un grand penseur. Un art martial qui invite à ne pas se battre, voilà qui n'est pas courant.

L'aïkido se compose néanmoins d'une série de techniques précises, qui demandent des années de pratique avant d'être maîtrisées correctement. Outre les mouvements à mains nues, l'aïkido intègre aussi l'étude des armes : le Jo (bâton de bois), le bokken (sabre de bois) et le tantô (couteau de bois). Les techniques se pratiquent dans différentes positions : les deux partenaires debout (Tachi waza), les deux agenouillés (Suwari waza), l'un agenouillé et l'autre debout (Hanmi-Handachi waza).

En Belgique, il y a environ 5.000 aïkidokas, dont 3.000 en Communauté française. Un plafond a été atteint depuis quelques années. En raison de l'absence de compétitions et donc de brassage d'argent, l'aïkido reste assez confidentiel. Il gagne pourtant à être connu.

Pierre Chalmagne a reçu le titre de Soke, une première pour un Occidental!
(D. R.)